



Beaufort-en-Anjou classée ville où il fait bon vivre



La ville se hisse à la 20^e place sur 177 communes du département de Maine-et-Loire. L'association Villes et villages où il fait bon vivre a dévoilé son palmarès.

Créée en 2017, l'association a pour objectif de promouvoir les territoires dont l'action est la plus équilibrée entre les différentes attentes des français*. 8 catégories font parties des critères de sélection : la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs.

Ce palmarès compare les villes et villages selon leur nombre d'habitants, en fonction des 9 strates de population définies par l'Insee. **Grâce à ses excellents résultats, avec une position nationale à la 2 270 e place sur 34 837 communes, Beaufort-en-Anjou est éligible au label « Villes et villages où il fait bon vivre ».** Afin de séduire de nouveaux arrivants et valoriser l'image de la ville, les élus réfléchissent actuellement à une éventuelle inscription afin d'exploiter ce label.